

Le présent document renferme des renseignements essentiels sur le Veritas Next Edge Premium Yield Fund que vous devriez connaître. Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Next Edge Capital Corp. au 1-877-860-1080 ou au [info@nextedgcapital.com](mailto:info@nextedgcapital.com) ou visitez le site [www.nextedgcapital.com](http://www.nextedgcapital.com).

**Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos investissements et respecte votre tolérance au risque.**

## Bref aperçu

<b>Code du Fonds :</b>	NEC 231	<b>Gestionnaire du Fonds :</b>	Next Edge Capital Corp.
<b>Date de la création de la catégorie :</b>	Le 28 juin 2022	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Next Edge Capital Corp.
<b>Valeur totale du Fonds au 31 août 2023 :</b>	21 931 679 \$	<b>Distributions :</b>	Distributions en espèces mensuelles
<b>Ratio des frais de gestion (RFG) :</b>	2,02 %	<b>Placement minimal :</b>	Placement initial de 100 \$; placement additionnel de 100 \$

## Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds est de générer une croissance du capital et des revenus à long terme en investissant principalement dans les titres de participation d'émetteurs canadiens et de verser des distributions en espèces mensuelles. Le Fonds utilisera des stratégies de vente d'options couvertes pour améliorer le rendement de son portefeuille de placements.

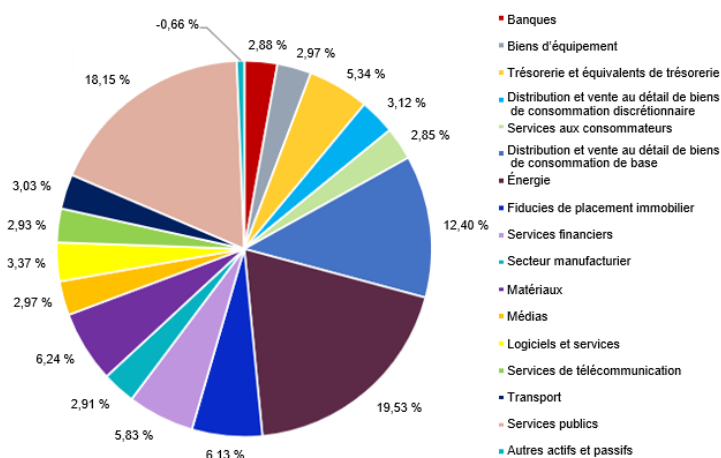
Le Fonds vise à atteindre son objectif de placement en investissant principalement dans un portefeuille de titres choisis par Veritas Asset Management Inc. à partir de résultats de recherches indépendantes sur le marché des titres qui sont fournis par un membre de son groupe, à savoir Veritas Investment Research Corp. (le « portefeuille Veritas »).

Les graphiques suivants donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 août 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

## 10 principaux placements (au 31 août 2023)

1. Devises	5,3 %
2. Suncor Énergie inc.	3,5 %
3. Canadian Natural Resources Ltd.	3,4 %
4. CGI Inc.	3,4 %
5. AltaGas Ltd.	3,3 %
6. Alimentation Couche-Tard Inc.	3,2 %
7. Tourmaline Oil Corp.	3,2 %
8. Wheaton Precious Metals Corp.	3,2 %
9. Corporation TC Énergie	3,2 %
10. Boardwalk Real Estate Investment Trust	3,1 %
<b>Pourcentage total des 10 principaux placements</b>	<b>35,0 %</b>
<b>Nombre total de placements</b>	<b>32</b>

## Répartition des placements (au 31 août 2023)



## Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

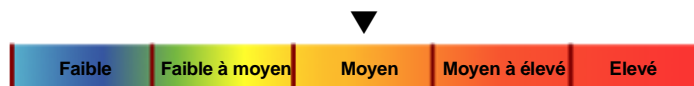
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

## Niveau de risque

Next Edge Capital Corp. estime que la volatilité du Fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

### Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie F du Fonds au cours de la dernière année. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

#### Rendements annuels

Étant donné que les parts de catégorie F du Fonds sont offertes depuis moins d'une année civile aux termes d'un prospectus simplifié, les renseignements sur le rendement ne sont pas disponibles.

#### Meilleur et pire rendements sur trois mois

Étant donné que les parts de catégorie F du Fonds sont offertes depuis moins d'une année civile aux termes d'un prospectus simplifié, les renseignements sur le rendement ne sont pas disponibles.

#### Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de catégorie F du Fonds s'établit à 7,66 % depuis sa création. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du Fonds à sa création, la valeur de votre placement s'établirait aujourd'hui à 1 077 \$

### À qui le Fonds est-il destiné?

Le Fonds convient aux investisseurs qui :

- investissent à moyen ou à long terme;
- peuvent tolérer un niveau de risque moyen;
- veulent faire des placements appuyés sur des recherches.

### Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

### Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

#### 1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent aux parts de catégorie F.

#### 2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous car ils réduisent le rendement du Fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels pour les parts de catégorie F du Fonds correspondent à 0,80 % de la valeur totale du Fonds. Au 30 juin 2023, les frais du Fonds s'élevaient à 2,22 %, ce qui correspond à 22 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
<b>Ratio de frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds.	2,02 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,20 %
<b>Frais du Fonds</b>	2,22 %

#### Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'achat de parts de catégorie F.



### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
<b>Frais de négociation à court terme</b>	À l'appréciation de Next Edge Capital Corp., jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 90 jours suivant leur acquisition. Ces frais sont versés au Fonds.
<b>Frais d'échange ou de substitution</b>	Jusqu'à 3,00 % de la valeur des parts que vous échangez ou que vous substituez.
<b>Convention prévoyant le paiement de frais</b>	Les titres de catégorie F obligent les investisseurs à participer à une convention prévoyant le paiement de frais avec la société de leur représentant. Les commissions perçues aux termes de ces conventions sont négociées entre vous et la société de votre représentant.

### Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Next Edge Capital Corp. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

**Next Edge Capital Corp.**

**1 Toronto Street, bureau 200**

**Toronto (Ontario) M5C 2V6**

[www.nextedgecapital.com](http://www.nextedgecapital.com)

**Téléphone : 416-775-3600**

**Numéro sans frais : 1-877-860-1080**

**Courriel : [info@nextedgecapital.com](mailto:info@nextedgecapital.com)**

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placements collectifs, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).